

# France/Dans la cour d'honneur des Invalides hier L'ultime hommage aux deux militaires tombés "en héros" au Burkina

AFP  
Paris/France

*A l'issue d'une cérémonie empreinte d'émotion, le président Emmanuel Macron leur a remis la Légion d'honneur, la plus haute distinction du pays.*

LA France a rendu un hommage national hier aux deux membres des forces spéciales tués en libérant des otages au Burkina Faso, le président Emmanuel Macron saluant le sacrifice de deux "héros" lors d'une cérémonie empreinte d'émotion aux Invalides.

Recouverts du drapeau bleu-blanc-rouge, les cercueils des commandos marine Cédric de Pierrepont, 33 ans, et Alain Bertoncello, 28 ans, sont entrés dans la cour d'honneur des Invalides, portés par leurs frères d'armes au visage masqué pour préserver leur anonymat.

Une "sangle de vie", identique à celle des nageurs de combat en opérations, était tendue entre les deux cercueils, symbole de destins liés dans l'action comme dans la mort.

"Ces officiers marins étaient des soldats hors norme, comme peu d'armées dans le monde ont la chance d'en compter", a déclaré le chef de l'Etat dans une allocution très solennelle, sous un soleil de printemps éclatant.

"La mission était difficile (...) Elle était nécessaire", a-t-il ajouté devant les familles et les compagnons d'armes des deux militaires, ainsi que les plus hautes autorités de l'Etat. Les deux membres des forces spéciales sont tom-



Photo : AFP

Le président Emmanuel Macron décorant les deux soldats morts au Burkina Faso de la Légion d'honneur, la plus haute distinction française.

bés lors d'une mission à haut risque au Burkina Faso pour libérer deux touristes français, Patrick Picque et Laurent Lassimouillas, qui avaient été pris en otages au Bénin et étaient sur le point d'être transférés à un groupe jihadiste au Mali.

"La France est une nation qui n'abandonne jamais ses enfants (...) Ceux qui attendent des Français doivent savoir que jamais notre pays ne plie", a lancé le président en promettant de poursuivre "sans relâche" la lutte contre le terrorisme au Sahel, au Moyen-Orient comme en France.

M. Macron leur a ensuite remis la Légion d'honneur, la plus haute distinction française, à titre posthume. Il s'est recueilli devant les deux cercueils dressés au milieu de l'immense cour du bâtiment militaire historique à Paris avant que ne résonnent la sonnerie aux Morts et la Marseillaise. Auparavant, le président,

accompagné de son épouse Brigitte Macron, avait longuement salué les familles des défunts et leurs compagnes, tentant de reconforter l'un ou l'autre d'un mot ou d'une caresse sur le bras.

**LE SALUT DES PARI-SIENS.** Les deux cercueils, suivis des familles et du président, ont quitté les Invalides portés par leurs camarades des forces spéciales au son du chant militaire "Loin de chez nous en Afrique", clôturant une cérémonie d'environ 45 minutes.

Avant la cérémonie, les deux cercueils avaient traversé la Seine, sous escorte de motards et les applaudissements de la foule.

"Je n'ai jamais vu autant de monde pour un tel hommage", a confié un officier à l'AFP.

"Savoir qu'il y a des personnes comme ça, sur lesquelles on peut compter pour nous protéger, pour

protéger notre liberté, c'est important. On montre aux familles, aux soldats qui se battent encore qu'on pense à eux", a confié à l'AFP Céline Saenz, cachée derrière ses lunettes de soleil.

Cette tradition d'hommage citoyen aux soldats tombés au combat, sur le plus beau pont de la capitale française, est relativement récente : elle remonte à 2011, à l'initiative d'associations d'anciens combattants et du gouverneur militaire de Paris, alors que l'armée française était déployée en Afghanistan.

"Cette reconnaissance est essentielle pour les familles, pour les armées et pour la cohésion de la nation", a déclaré à l'AFP Geneviève Darrieussecq, la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.

Une cérémonie d'honneurs militaires, réservée aux familles et aux proches des deux membres des Forces spéciales, avait déjà eu lieu lundi en présence du chef

d'état-major de la Marine, l'amiral Christophe Prazuck, qui a décoré les commandos tués de la médaille militaire et de la Croix de la valeur militaire.

Les obsèques d'Alain Bertoncello auront lieu samedi chez lui dans les Alpes françaises "dans l'intimité familiale". Celles de Cédric de Pierrepont auront lieu ce mercredi en Bretagne (ouest).

**"IL A FAIT SON JOB"** • Les compagnes des deux hommes avaient confié à la presse la profondeur de leur engagement et de leur détermination.

Pour Florence Charton, compagne de Cédric de Pierrepont, "il est mort pour ce qu'il aimait faire, ce pour quoi il était fier. Il a fait son job. C'est ce qu'il m'aurait dit", a-t-elle dit à TF1.

Léa Latourte, militaire de 26 ans, compagne d'Alain Bertoncello, a déclaré à RTL qu'il "était conscient des dangers encourus et il les affrontait avec réalisme. Si c'était à refaire, il le referait".

Le père d'Alain, Jean-Luc Bertoncello, a également rappelé l'engagement de son fils, qui l'avait conduit jusqu'au prestigieux commando Hubert, élite de l'élite au sein de la Marine française.

"Ils ont fait ce qu'ils avaient à faire, pour lui ça s'est mal terminé, mais pour les autres, ils ont réussi la mission", a-t-il dit.

"Les Français ont fait un super boulot. Nous leur en sommes vraiment reconnaissants", a salué le président américain Donald Trump. Une otage américaine a également été libérée lors de l'opération.

## A travers le monde

• **Arabie Saoudite/Conflit.** Attaque de drones contre des installations pétrolières

Deux stations de pompage ont été visées par une attaque de drones hier près de la capitale saoudienne Ryad, ce qui a forcé le géant pétrolier Aramco à cesser ses opérations sur un oléoduc majeur, a annoncé le ministre de l'Energie Khalid al-Falih.

• **Etats-Unis/Présidentielle.** Un nouveau candidat démocrate dans la course

Le gouverneur de l'Etat du Montana s'est lancé mardi dans la course à la présidentielle américaine, portant à 22 le nombre de candidats à la primaire démocrate qui espèrent défier le républicain Donald Trump en 2020, un nouveau record.

• **Etats-Unis-Russie/Diplomatie.** Trump "déterminé à améliorer" les relations avec Moscou



Photo : AFP

Donald Trump est "déterminé à améliorer" les relations très tendues entre les Etats-Unis et la Russie, a assuré le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo au début de ses pourparlers hier avec son homologue russe Sergueï Lavrov.

• **Thaïlande/Politique.** Le roi approuve la composition du Sénat

Le roi de Thaïlande a approuvé hier la composition du nouveau Sénat dont les membres, nommés par la junte, vont jouer un rôle de premier plan pour permettre au général Prayut Chan-O-cha de conserver son poste de Premier ministre.

• **Sri Lanka/Violences.** Rétablissement du couvre-feu

Le Sri Lanka a rétabli hier le couvre-feu sur l'ensemble de son territoire, à la suite d'émeutes antimusulmanes qui ont fait un mort, trois semaines après les attentats jihadistes de Pâques. La police a par ailleurs annoncé que treize personnes avaient été arrêtées en lien avec ces nouvelles violences.

• **Venezuela/Crise.** Accès des députés au Parlement bloqué

Les forces de l'ordre vénézuéliennes bloquaient hier l'accès à l'Assemblée nationale, seule institution contrôlée par l'opposition au président Nicolas Maduro, alors que le pouvoir chaviste poursuivait son offensive contre l'opposition regroupée autour de Juan Guaido, deux semaines après le soulèvement manqué.

## Guinée/Justice

# Libération en appel de sept opposants à un 3e mandat présidentiel

AFP  
Conakry/Guinée

SEPT opposants guinéens condamnés à trois mois de prison ferme pour avoir manifesté contre l'intention prêtée au président Alpha Condé de modifier la Constitution pour briguer un troisième mandat ont été relaxés en appel, a-t-on appris hier auprès de leur avocat.

Ancien opposant historique et premier président démocratiquement élu de cette ex-colonie française d'Afrique de l'Ouest, Alpha Condé, dont le second mandat s'achève en 2020,

a souvent contesté la pertinence de la limitation du nombre de mandats sur le continent - deux maximum en Guinée.

M. Condé, 81 ans, n'a jusqu'à présent pas annoncé de modification de la Constitution afin de pouvoir se représenter en 2020, mais plusieurs de ses déclarations récentes ont été interprétées en ce sens. Sept membres du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), créé en avril pour s'opposer à un troisième mandat, avaient été arrêtés alors qu'ils manifestaient le 4 mai à Kindia, à environ 110 km au nord-est de Conakry,

lors d'un déplacement de M. Condé.

Ils avaient été condamnés le 7 mai par le tribunal correctionnel de Kindia à trois mois d'emprisonnement pour "trouble à l'ordre public" et "entrave au droit de manifester".

Mais ils ont été relaxés lundi en appel par le tribunal de Conakry "pour délit non constitué" et sont rentrés chez eux après dix jours de détention, a déclaré hier à l'AFP leur avocat, Salifou Béavogui.

"Ce qui s'est passé à Kindia n'avait rien à voir avec le droit", a affirmé Me Béavogui, dénonçant "une parodie de justice qui voulait

simplement intimider les opposants à un troisième mandat pour le chef de l'Etat".

Des heurts entre partisans et opposants à un troisième mandat avaient fait plusieurs blessés le 30 avril dans les villes de Kankan (est), un fief de M. Condé, et Sangarédi (ouest).

En avril, Human Rights Watch (HRW) a appelé à la création d'une "entité judiciaire chargée d'enquêter sur les décès survenus lors de manifestations", faisant valoir que "compte tenu de l'incertitude de l'avenir politique en Guinée, il est très probable que de nouveaux

affrontements se produiront entre les forces de sécurité et des manifestants". L'organisation a souligné que la condamnation en février d'un policier "pour le meurtre d'un manifestant en 2016 a été la première d'un membre des forces de sécurité pour avoir tué un manifestant par balle depuis 2010".

De son côté, Amnesty International a dénoncé le 24 avril un projet de loi anti-terrorisme qui selon l'organisation "menace l'exercice des libertés à l'approche des élections" législatives et présidentielle, prévues respectivement à la fin de l'année et en 2020.